

Définition Boulín : (n.m.) Traverse de bois utilisée par les maçons pour élever des échafaudages. Par extension, le terme s'est ensuite appliqué aux trous laissés dans les façades, destinés à recevoir lesdites traverses d'échafaudages. On appelle également ces orifices trous de boulin. Un boulin est aussi une alvéole ménagée de colombier.

Étymologie très mal établie. Peut-être un dérivé de boule, provenant du latin *bullā* de même sens. Il apparaît pour la première fois au XVe siècle avec le sens de trou de pigeonier. Il est ainsi défini dans les *Principes d'architecture* de Félibien (1676) : « Boulín. Les maçons appellent ainsi les pièces de bois qu'ils mettent dans des trous de murailles pour échaffauder. Ils appellent aussi trous de Boulin les trous où l'on met ces mesmes pièces de bois. C'est ce que Vitruv. I.4.c.2 [ndla : Vitruve, livre IV, chapitre II] appelle *Opas*, *Colombaria*, à cause de la ressemblance qu'ont ces trous avec les boulin d'un coulombier ou voliere, dans lesquels les pigeons font leur nid ».

Définition Ope : (n.m.) Trou ménagé dans une maçonnerie pour recevoir une poutre, un boulin. Ope est synonyme de trou de boulin.

D'après le CNRTL, d'un terme latin *ope* de même sens, dérivé du grec *opê* (*οπή*). Le terme figure pour la première fois en français dans la traduction que Jean Martin donne en 1547 du *De architectura* de Vitruve : « Cela fut occasion de faire qu'icelles coupes de solives cachees par l'application des Triglyphes, commencerent a venir en usage, & les **opes** ou entresolives a continuer aux bastiments doriques. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

